

## **DÉCRET**

**portant assentiment au Traité sur le commerce des armes,  
fait à New York le 2 avril 2013**

Le Parlement wallon  
a adopté  
et Nous, Gouvernement wallon,  
sanctionnons ce qui suit :

### **Article unique**

Le Traité sur le commerce des armes, fait à New York le 2 avril 2013, sortira son plein et entier effet.



ADOPTÉ PAR  
LE PARLEMENT WALLON

Namur, le

*Le Président,*

*Le Greffier,*



Promulguons le présent décret, ordonnons qu'il soit publié au *Moniteur belge*.

Donné à

Le Ministre-Président  
du Gouvernement wallon,

RUDY DEMOTTE

Le Ministre des Pouvoirs locaux  
et de la Ville,

PAUL FURLAN

Le Ministre du Développement durable  
et de la Fonction publique,

JEAN-MARC NOLLET

Le Ministre de la Santé,  
de l'Action sociale et de l'Égalité des Chances,

ELIANE TILLIEUX

Le Ministre du Budget, des Finances, de l'Emploi,  
de la Formation et des Sports,

ANDRÉ ANTOINE

Le Ministre de l'Environnement,  
de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité,

PHILIPPE HENRY

Le Ministre de l'Économie, des P.M.E., du Commerce  
extérieur et des Technologies nouvelles,

JEAN-CLAUDE MARCOURT

Le Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture,  
de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine,

CARLO DI ANTONIO